

L'iaelyon et le CREF, en partenariat avec l'AGEFOS PME Rhône-Alpes, vous proposent un certificat de formation :

Certificat Responsable confirmé Paie

Le + de la formation :

Sous réserve de réussite à l'examen final (module 5) et de l'inscription à l'IAE, vous avez la possibilité d'obtenir 10 ECTS de la licence professionnelle de gestion des systèmes d'information de la paie

Public :

Ce certificat est destiné aux collaborateurs ayant deux à trois années d'expérience de tenue de paie et souhaitant être en mesure de répondre aux problématiques périphériques posées par leurs clients : GRH, contrôle, diagnostic

Objectif :

La formation a pour objectif de leur donner la possibilité de répondre de manière professionnelle aux attentes des clients et d'initier ainsi une démarche complémentaire de conseil aux entreprises.

Calendrier :

Module 1 (3 jours)	29 mars 5 & 6 avril	Droit appliqué à la gestion de la paie Comprendre et maîtriser les règles, l'application et l'interprétation du droit social sur les relations individuelles du travail, de l'entrée à la sortie du salarié : le contrat de travail, la durée du travail, la rupture du contrat de travail. Savoir conseiller le client dans la rédaction du contrat de travail, le prononcé d'une sanction disciplinaire, le motif de licenciement... Identifier les points de vigilance et sécuriser les procédures. Aux côtés des textes de loi, apprécier l'étude de la jurisprudence. Appréhender les évolutions récentes de la législation sociale et savoir en rendre compte aux clients.
Module 2 (2 jours)	14 & 15 mai	Mesure de la performance sociale Appréhender la dimension sociale de la gestion d'une entité ; Aborder les éléments de la performance autres que financiers ; Mesurer les indicateurs de la performance sociale.
Module 3 (2 jours)	7 & 8 juin	Gestion de la relation client Poser les bases de la Communication Non Verbale Relation client et communication pour les gestionnaires de paie : - La relation client et le cabinet ; - Communiquer avec les clients ; - Créer une relation de confiance et de qualité. La gestion du téléphone en toutes situations.
Module 4 (2 jours)	5 & 6 juillet	Audit du cycle social Le contrôle Urssaf : les attentes de l'Urssaf, les zones de risques, les spécificités de certaines activités (HCR, Bâtiment,..) Supervision et sécurisation du secteur paie
Module 5 (1 jour)	9 juillet	Etudes de cas

Lieux : iaelyon School of Management - Université Jean Moulin - 6 cours Albert Thomas - 69008 LYON
CREF - 51 rue Montgolfier - 69006 LYON

COUT : 3 000 € HT (coût pédagogique et supports pédagogiques remis lors de la formation).

Compte tenu du cofinancement par AGEFOS PME de **60 à 80% du coût de la formation**, le **RESTE A CHARGE** du cabinet s'élève à **600 € HT, soit 60 € HT par jour de formation, pour un cabinet dont l'effectif* est de moins de 11 salariés**
1 200 € HT, soit 120 € HT par jour de formation, pour un cabinet dont l'effectif* est compris entre 11 et 49 salariés

* effectif moyen de l'exercice 2016

Pour les cabinets dont l'effectif est égal ou supérieur à 50 salariés, prendre contact avec le conseiller AGEFOS PME

Contact : Sandrine LIOTIER – tél : 04.72.60.26.23 – Mail : liotier@cref.org

Bulletin d'inscription disponible sur notre site internet www.cref.org (bulletin AGEFOS)